

VIVRESaVILLE

Construire ensemble une cité plus solidaire, plus écologiste et plus humaine



▣ L'édito du Président

Connaissez-vous T.I.N.A ? « *There Is No Alternative* ». C'était la réplique préférée de Margaret Thatcher pour faire avaler aux britanniques les réformes les plus rétrogrades. Résignez-vous, il n'y a pas le choix !

“ Nous avons le choix ”

Nous avons toujours le choix. Encore faut-il être informé des différentes possibilités existantes. En ces temps de hausse du chômage, le circuit de Formule 1 aux Mureaux est le projet du Conseil Général pour développer les emplois dans la vallée de la Seine. Le coup de quelques bolides puants favorisant la recherche sur la voiture propre de demain, c'est un peu ringard, non ? Encore plus de rejet de CO2 avec son assortiment de canicules et de maladies respiratoires. Toujours les mêmes impasses.

Selon Edgar Morin, «...quand un système est incapable de traiter ses problèmes vitaux et fondamentaux, soit il se désintègre, soit il trouve en lui la capacité de sécréter une métamorphose ». Et si nous tentions le projet d'agriculture biologique du Conseil Régional ? Nous avons le choix. Poissy fait partie de l'OIN (Opération d'Intérêt National) Seine Aval et vous aurez à vous prononcer sur le circuit lors de l'enquête publique si le site est retenu.

La métamorphose, c'est imaginer des façons originales de réduire la facture d'eau et d'électricité de son logement. Vous en trouverez dans ce numéro.

Et la vidéosurveillance* ? A-t-elle une alternative ? Etes-vous prêt à vivre dans une ville transformée en un *loft story* de 36 000 personnes ? Les caméras sont populaires mais ne représentent pas la panacée. Elles sont très chères, d'une efficacité à démontrer, et dangereuses pour les libertés individuelles. Une réponse humaine, sociale est préférable à la réponse technique. Décider ensemble d'une ville plus solidaire, plus écologiste et plus humaine ?

Oui, nous en avons le choix !

▣ Philippe Couzinou

* Une prochaine enquête de Vivre sa Ville

N°34
Printemps 2009

email vivresaville@noos.fr
site www.vivresaville.com

Directeur de la publication Philippe Couzinou **Comité de rédaction** Geneviève Chignac, Jean-Paul Hédrich, Yves Lenoble, Bertrand Pasquier, Maëlic Philippot, Nicole Requier. **Directrice artistique** Jeanne Pothier. Crédits photos : P.1 © Albachiarra/Fotolia © Darko Novakovic/Fotolia P.2 © TMAX/Fotolia P.3 © Kriscou - P.4 © Dessin par Ray Clid



Devenir producteur d'énergie propre ?

C'est possible... mais accrochez-vous !

Si l'aventure vous tente il faut s'armer de patience car l'installation peut prendre entre 6 et 8 mois compte tenu des nombreuses démarches préalables à entreprendre.

▣ Jean-Paul Hédrich

Un panneau solaire photovoltaïque exposé à la lumière du soleil produit un courant électrique continu. Transformé par un onduleur en courant alternatif de 220 volts, il pourra être injecté dans le réseau EDF.

La production d'électricité de panneaux solaires sur le toit d'une maison individuelle peut couvrir voire dépasser la consommation d'une famille.

Les démarches

La première étape est de trouver un installateur labellisé Qualisol qui établira une étude de faisabilité. Les panneaux photovoltaïques

nécessitent idéalement une orientation plein sud, sans ombre portée avec une pente de toit de 35°.

Ensuite il faut déposer une déclaration préalable de travaux en mairie qui dispose d'un mois pour statuer. Si votre maison est située dans le périmètre d'un site inscrit, le délai s'allongera pour attendre l'avis d'un architecte des bâtiments de France sur le dossier.

Parallèlement, une demande de branchement à ERDF (filiale d'EDF) est nécessaire, comme l'autorisation de la DRIRE et de la DIDEME pour devenir producteur d'électricité.

Sans oublier de faire, avant le début des travaux, une demande d'aide à la Région Île-de-France. ➔

→ L'investissement

L'investissement est de l'ordre de 1 000 € le m² de panneaux installé y compris l'onduleur et les sectionneurs. Pour une surface de 20 m² de panneaux intégrés à votre toiture il faut compter 20 000 € auxquels il faut ajouter le branchement facturé 400 à 700 € par ERDF.

L'amortissement

Il convient de soustraire à cette mise de fond l'aide de la Région Île-de-France (1 300 €) et le crédit d'impôt (50% des montants de matériel acquis jusqu'à 16 000 € pour un couple plus 400 € par enfant à charge). La revente de l'électricité à EDF (ou un autre fournisseur d'électricité) nécessite un contrat d'une durée minimum de 20 ans. Le kWh est racheté au prix de 0,60 € s'il y a intégration au toit sinon le tarif est de 0,32 €. L'ensoleillement moyen francilien permet de rembourser l'investissement de départ en 10 à 12 ans ; au-delà, c'est tout bénéfique pour le propriétaire.

Un geste pour la planète

S'équiper d'une telle installation n'est pas seulement rentable financièrement, c'est surtout un geste pour la planète. D'un point de vue écologique, **les panneaux solaires ne génèrent aucun bruit et produisent une énergie propre non polluante pour l'environnement. Aucun gaz à effet de serre n'est rejeté et il n'y a aucun déchet radioactif.** Pour exemple, une installation de 20 m² permet d'économiser en moyenne 20 tonnes de CO₂ en 20 ans, ce qui représente environ 20% des émissions d'un foyer. **La durée de vie d'un panneau solaire, qui ne nécessite aucun entretien, dépasse les 25 années d'exploitation.**

→ **DRIRE**
Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
→ **DIDEME**
Direction de la demande et des marchés énergétiques
→ **QUALISOL**
Appellation qualité pour les installateurs de systèmes solaires thermiques
→ **ERDF**
Electricité Réseau Distribution France



Le « Grand Paris », bien au-delà de Paris...

“ La volonté de l'Etat d'être un partenaire doit se traduire aussi dans les actes. ”

Aménagement du territoire

Le SDRIF est il soluble dans l'OIN et le Grand Paris ?

On ne peut être hostile, par principe, à l'intervention de l'Etat en matière d'aménagement du territoire. En effet l'Etat doit garantir la cohérence, l'équité et la solidarité territoriale mais il doit également respecter la libre administration des collectivités territoriales...

■ **Delphine Jauchard**

La décentralisation a donné aux régions la compétence de l'aménagement du territoire et transféré aux communes la compétence en matière d'urbanisme. Mais on se défait difficilement de vieilles habitudes centralistes et jacobines et l'Etat a créé les OIN et le « Grand Paris » pour ne pas perdre la main.

OIN Seine Aval

Une OIN est un régime d'exception sur un territoire donné pour permettre à l'Etat la réalisation d'opérations stratégiques.

Poissy se trouve sur le territoire de l'OIN Seine Aval qui s'étend le long de la Seine, de Conflans-Sainte-Honorine à Bonnières. Cette opération regroupe 51 communes et 370 000 habitants. Sur certaines zones de ce territoire, l'Etat reprend la main sur les per-

mis de construire et le droit de préemption. C'est le cas à Poissy du périmètre englobant **La Coudraie, les Terrasses de Poissy et l'hôpital.**

Le Grand Paris

Le 29 avril 2009, le président de la République a présenté les conclusions du rapport sur le « Grand Paris » établies par le secrétaire d'Etat à la région capitale, Christian Blanc.

Il a annoncé un nouveau réseau de transport en commun de 130 km, le prolongement du RER E Eole jusqu'à Mantes en passant par Poissy... Au-delà de l'affichage, ces annonces ne s'accompagnent pas de modes de financements concrets. Il serait inefficace d'augmenter les prix pour les usagers... Quant aux fameux PPP, il est illusoire de croire que les transports publics pourraient être assez rentables pour intéresser les investisseurs.

Le Président fixe un objectif ambitieux de 70 000 nouveaux logements par an mais avec quel argent ?

Les projets de rénovation urbaine en cours ne sont déjà pas sûrs d'être financés par l'ANRU en 2010. Cette annonce est accompagnée de l'inquiétant projet d'une loi qui pourrait dessaisir les collectivités locales de leurs prérogatives en matière d'aménagement du territoire et permettre la construction en zone inondable!

Un point positif : le chef de l'Etat n'a pas évoqué le circuit de formule 1, projet d'un autre âge, que le Conseil Général tente d'imposer à Flins dans le cadre de l'OIN.

Le SDRIF

De nombreux projets repris par le « Grand Paris » sont déjà dans le Schéma Directeur d'Île-de-France élaboré par le Conseil Régional. Pourtant le SDRIF est bloqué par le gouvernement depuis des mois en attente du décret de validation du Conseil d'Etat. Que de temps perdu !

L'Etat partenaire

Le Chef de l'Etat n'a pas abordé le principe de la gouvernance du Grand Paris, il a indiqué pourtant vouloir sortir d'une posture d'affrontement avec les collectivités territoriales sur le sujet. La volonté de l'Etat d'être un partenaire doit se traduire aussi dans les actes.

@ Vos réactions sur vivresaville@noos.fr

@ Vos réactions sur vivresaville@noos.fr

Pour une politique de civilisation

Sociologue et philosophe français, chercheur émérite au sein du CNRS, Edgar Morin cultive la pluridisciplinarité et s'applique à analyser la société.

■ Yves Lenoble

L'expression « politique de civilisation » utilisée par le sociologue Edgar Morin en 2002 interpelle de plus en plus nos contemporains ? Qu'implique-t-elle exactement ? Pourquoi y fait-on référence en haut lieu en cette période de crise ?

Une vision globale de l'homme

La pensée d'Edgar Morin prend en compte la complexité de l'être humain alors que le mode de pensée habituel « simplifié » à outrance et relègue au second plan la relation avec nous-même et avec autrui. La « politique de civilisation » s'oppose à cette vision unilatérale déstabilisante et propose une vision globale de l'homme. Nous sommes en crise parce que notre système basé sur l'hyperspécialisation et la marchandisation généralisée nous conduit à une impasse. Or, quand un système devient incapable de traiter ses problèmes vitaux, soit il se désintègre soit il se métamorphose. L'histoire nous apprend que des forces génératrices s'éveillent dans les sociétés en crise et qu'elles sont généralement l'apanage de personnes considérées jusque-là comme marginales.

De multiples possibilités

Mais cette métamorphose concerne chacun d'entre nous. Il est plus facile de développer nos capacités créatrices à un niveau local et au plus près de notre vie quotidienne. Des signes avant-coureurs de cette métamorphose apparaissent

par exemple dans l'intérêt grandissant pour les activités associatives, dans une recherche d'accord avec soi-même et la nature que l'on observe aussi bien dans les sagesses orientales ou encore dans le choix d'une alimentation saine et produite localement, comme le propose l'agriculture biologique et produite localement. Chacun peut contribuer à accélérer cette métamorphose en participant aux multiples possibilités offertes par la vie associative au niveau artistique, caritatif, culturel, du développement personnel. N'est-ce pas dans un tel contexte que l'on peut découvrir ses talents et apporter sa pierre à la nouvelle construction ?

La solidarité à tous les niveaux

Il s'agit de remettre l'homme au centre de la politique. L'action commence à un niveau local pour se prolonger à un niveau global. S'il est indispensable de créer des structures de proximité afin de renforcer le lien social, il est également nécessaire de développer la solidarité à tous les niveaux et de s'ouvrir aux autres cultures afin de s'enrichir de nos différences. Cette métamorphose sera politique, économique, social, culturel, éducatif, moral, etc. ou elle ne sera pas. ▶



A lire absolument

▶ Pour une politique de civilisation
Edgar Morin,
Ed. Arlea, 2002
(70 pages)
Prix : 5 €



La relance de l'investissement ne doit pas être un prétexte à une vision de court terme, oubliant les crises énergétique, climatique, alimentaire auxquelles nous devons nous préparer.

Un nouveau circuit automobile à Flins Agriculture biologique contre Formule 1

■ Maëlic Philippot

Commençons par le commencement : un projet d'agriculture biologique est choisi par les institutions françaises (région IDF, ville de Paris, agence des Espaces Verts) pour « protéger » et « nettoyer » la nappe phréatique de la Craie (500 km²). Basé sur l'exemple de Munich, ce nettoyage naturel doit permettre de baisser le taux de pollution en nitrates et pesticides de notre eau potable, tout en faisant diminuer les coûts de son traitement.

Or, sur ces 140 hectares de surfaces agricoles, le Conseil Général des Yvelines propose l'installation d'un circuit de Formule 1, répondant soignant à la norme HQE en rendant étanche la dalle du circuit, qui sera le fer de lance de la vallée de l'automobile. Le hic dans cette histoire, est que la vallée de l'automobile existe déjà ! Les usines de Renault à Flins et de PSA à Poissy, leurs dizaines de sous-traitants, les centres d'études à Guyancourt, etc : tous ces centres industriels emploient déjà plusieurs dizaines de milliers de salariés dans notre

département. Qu'amènerait un circuit de Formule 1 ? Rien de positif ! Si, pardon, les 450 employés de l'actuel circuit de Magny-Cours seraient relocalisés à Flins.

Alors, si le Conseil Général a 120 millions d'euros à dépenser, qu'il n'hésite pas à promouvoir une vraie nouvelle « vallée de l'automobile », celle de la voiture de demain, sans besoin de produit pétrolier, qu'elle soit électrique, à air comprimé ou à l'hydrogène.

Et encore, on annonce aujourd'hui ce montant à payer par le contribuable yvelinois mais ce genre de projet a tendance à voir enveloppe initiale augmenter, comme c'est le cas pour le circuit de l'Algarve au Portugal : 200 millions d'euros et ceci sans nappe phréatique à protéger. Il faudra un peu plus d'arguments pour persuader le public que ce circuit est utile aux Yvelines et non à des intérêts particuliers ! Alors que la vallée de l'automobile du futur a un vrai rôle à jouer : un vrai sens pour l'intérêt général. ▶

→ <http://www.ecologie.gouv.fr/Utilisation-de-l-agriculture.html>
→ www.collectif-flinsansf1.org/

« Le hic dans cette histoire, est que la vallée de l'automobile existe déjà. »

→ HQE
Haute Qualité
Environnementale

@
Vos réactions sur
vivresaville@noos.fr

Recycler de manière naturelle. Les toilettes sèches, contrairement à l'idée reçue, ne sont pas «une cabane au fond du jardin» délaissée et souvent peu ragoûtante. Il s'agit au contraire d'un équipement simple, économique, écologique et efficace. L'idée de base est de recycler de manière naturelle les déchets organiques que nous produisons chaque jour.

Et pourquoi pas des toilettes sèches ?

■ Sophie Renard

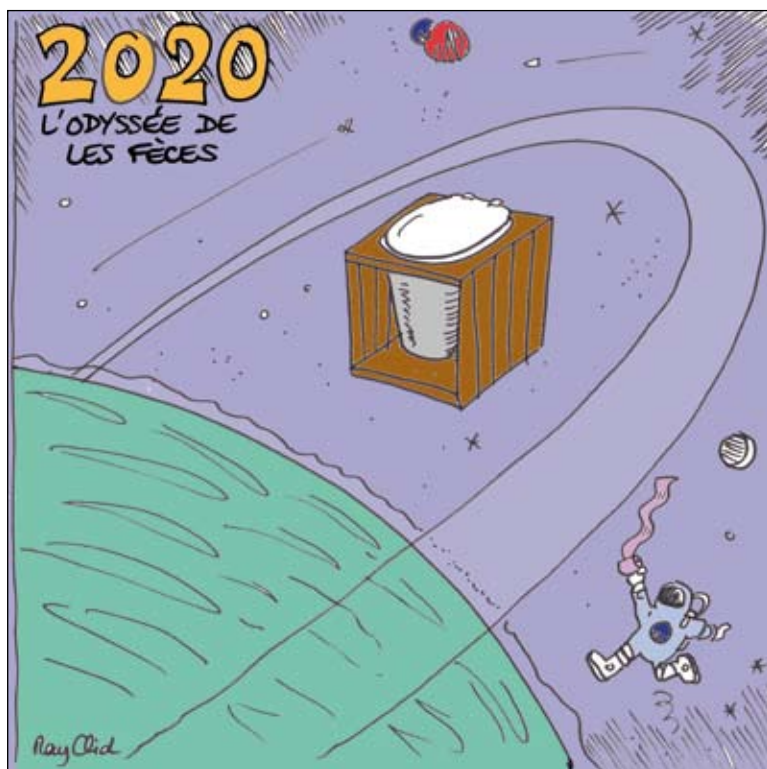
Ce sont des toilettes sans eau qui permettent de valoriser les déchets (eau, phosphore, azote et carbone essentiellement) en en faisant du compost.

La chasse d'eau est remplacée par de la sciure de bois qu'on jette dans la « cuvette » après utilisation.

Les toilettes sèches sont constituées d'un meuble dans lequel on dispose un contenant (seau en inox) et au-dessus duquel on pose une lunette et un abat-tant. A côté, on place une corbeille remplie de sciure ou copeaux de bois et une pelle. Un couvercle est utile pour le transport du seau une fois plein.

La fabrication et l'installation sont très simples : quelques planches de bois, du vernis et un peu de temps.

En pratique, pour une famille de 4 personnes, il faut prévoir un seau de 15 litres. L'inox, inaltérable et inodore, est la matière idéale contre les désagréments



olfactifs. La sciure ou les copeaux se trouvent très facilement auprès d'une scierie ou d'une menuiserie qui s'en débarrasse bien volontiers. On vide le seau plein tous les 10 jours environ sur un tas de compost placé à l'ombre des arbres. Cela donnera au bout de quelques mois un très bon

fertilisant. La première utilisation est un peu surprenante. Très rapidement les nouveaux gestes deviennent naturels. L'habitude est prise. ▶

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les WC d'une famille de 4 personnes consomment **100 litres** d'eau potable par jour soit **40% de l'eau du ménage**. Une économie d'eau potable conséquente, à laquelle on ajoute l'économie de traitement des eaux usées.

▶ **De la maison autonome à l'économie solidaire**
Patrick Baronnet
Guide (broché). Prix : 14,25 €

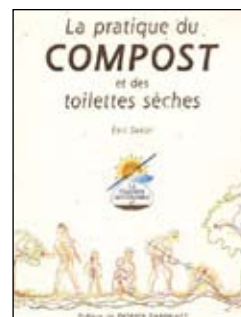
▶ **Un petit coin pour soulager la planète**
Christophe Elain
Ed. Eauphilane
288 pages
couleurs
Prix : 10 €
(pas cher !)



Relations avec nos déjections

Les déjections humaines et animales ne sont pas des déchets à éliminer sous prétexte d'épuration ou de dépollution, elles font partie intégrante de la biosphère. Elles constituent le chaînon qui nous relie à la terre. La santé de celle-ci en dépend et déterminera l'alimentation des générations futures et peut-être la possibilité de vie même sur cette planète.

A lire pour en savoir plus



▶ **La pratique du compost et des toilettes sèches**
Eric Sabot
Ed. La maison Autonome
Prix : 10,00 €

@ Vos réactions nous intéressent, faites-nous les connaître sur vivresaville@noos.fr et visitez notre site www.vivresaville.com

Le présent journal est conçu par les membres de l'association Vivre Sa Ville pour informer les Pisciacais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.

Bulletin d'adhésion, d'abonnement et de soutien

OUI je désire adhérer à Vivresaville et recevoir tous les numéros annuels du journal de l'association pour 20 €*.

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 15 €*.

Je souhaite soutenir l'association et je joins un chèque de ___ €*.

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer à l'Association Vivresaville, 8 rue du 11 novembre, 78300 Poissy
Merci de joindre votre règlement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Vivresaville

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. (facultatif) _____ Email _____

*cochez votre choix